

*Société des Abattoirs de Nouakchott(SAN)*  
Capital social de 55.300.000MRU

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES**

Exercice clos le 31 Décembre 2019

**Version provisoire  
Août2019**

---

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Mohamed Zerrough**

# **SOMMAIRE**

---

## **I. RAPPORTS**

1. Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
2. Rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019

## **II. ETATS FINANCIERS :**

1. Bilan
2. Tableau de résultat

## **III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

1. Présentation de la SAN
  2. Faits significatifs de l'exercice
  3. Principes, règles et méthodes comptables
-

*Rapport général*

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

*Nouakchott, le 18août 2020*

**Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances,**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société des Abattoirs de Nouakchott (SAN), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que l'état de résultat et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction relative aux états financiers**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au Plan Comptable Mauritanien, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Motif de l'opinion avec réserve**

- Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique au 31 décembre 2019.
- Le tableau d'amortissement des immobilisations qui nous a été communiqué n'est pas détaillé et ne peut pas être exploité en l'absence totale de codification.
- La caisse n'a pas fait l'objet d'un inventaire physique au 31 décembre 2019;
- Le compte "Avances et Acomptes Personnel" présente au 31 décembre un solde débiteur de 596 574 MRU dont un montant de 84 767 MRU est non justifié.
- Le compte "Dettes provisionnées " présente un solde créditeur de 1 243 9 38 MRU qui n'est pas justifié.
- Les procédures de contrôle interne mis en place par la société ne permettent pas de s'assurer de l'enregistrement exhaustif du chiffre d'affaires provenant de l'abattage au niveau des abattoirs de Tenweich et El Mina.
- Les soldes des comptes des crébiteurs divers suivants ne sont pas justifiés et rapprochés bien qu'ils figurent dans la comptabilité depuis plusieurs années:
  - 464105 Commune Tenweich :110 360 MRU
  - 464110 Commune El Mina :101 000 MRU
  - 464500 Avocat Habib :230 000 MRU
  - 464633 BSD & Associés :28 400 MRU
  - 464635 Me Elemine Ahmeh Salem :185 173 MRU
  - 464636 Avocat Gleguem :28 000 MRU
  - **Total : 682 933 MRU**

### **Opinion avec réserve**

A notre avis, sous réserve de l'incidence des points décrits dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SAN au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au Plan Comptable Mauritanien.

### **LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Mohamed Zerrough**  
Expert-comptable diplômé

*Rapport spécial*

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

*Nouakchott, le 18 Août 2020*

**Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances,**

Selon les dispositions de l'article 12 de l'ordonnance 90 -09 du 04 avril 1990, les sociétés à capitaux publics sont soumises aux dispositions du droit commun.

Par conséquent, et en notre qualité de commissaires aux comptes de la société des Abattoirs de Nouakchott, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Selon les dispositions de l'article 439 de la loi 2000 – 05 portant code de commerce, « toute convention passée entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou une autre entreprise dont l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux est propriétaire, associé indéfiniment, responsable, gérant, administrateur ou directeur général doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'administration ».

Par ailleurs les dispositions de l'article 441 de la loi 2000 – 05 portant code de commerce, dispose que « Le président du conseil d'administration avise le, ou les commissaires aux comptes de toutes les conventions autorisées en vertu de l'article 439 dans un délai de 30 jours à compter de la date de conclusion et soumet celle-ci à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire ».

**Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée aux articles 439 et suivants du code de commerce.**

## LE COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Mohamed Zerrough**  
Expert-comptable diplômé

## *États financiers*

<b>ACTIF</b>	Montants bruts	Amortissement	Taux partiels	Valeur nette Exercice 2019	Valeur nette Exercice 2018
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>82 070 720</b>	<b>57 430 534</b>	<b>24 640 185</b>	<b>24 640 184</b>	<b>8 244 244</b>
Bâtiments	37 499 235	31 746 918		5 752 317	6 542 713
Réhabilitation Abattoir de Tenweich	1 742 727	87 136		1 655 591	
Matériels d'exploitation	9 493 537	9 154 525		339 012	863 386
Matériels d'exploitation	20 982 481	4 196 496		16 785 985	
Matériels de transport	10 086 624	10 082 888		3 736	802 025
Matériels de bureau et Informatiques	1 103 716	1 020 054		83 661	5 389
Mobiliers de bureau	571 619	571 619		-	-
Mobiliers de logement	278 060	258 178		19 882	30 732
Installation Agencement Aménagements	312 720	312 720		-	-
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 110</b>	<b>-</b>		<b>2 110</b>	<b>2 110</b>
Dépôts et Cautionnements	2 110			2 110	2 110
<b>VALEURS REALISABLES</b>	<b>14 878 189</b>	<b>-</b>		<b>14 878 189</b>	<b>14 944 482</b>
Fournisseurs débiteurs	135 968			135 968	135 968
Clients et comptes rattachés	6 020			6 020	6 020
Personnel et comptes rattachés	638 234			638 234	644 574
Etat et autres Collectivités publiques	200 000			200 000	200 000
Associés capital souscrit et appelé	13 897 917			13 897 917	13 897 917
Comptes d'attente à régulariser	51			51	60 004
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>2 864 282</b>	<b>-</b>		<b>2 864 282</b>	<b>3 055 484</b>
Banques	1 498 180			1 498 180	3 053 675
Trésor	1 365 964			1 365 964	
Caisse	138			138	1 809
	<b>99 815 300</b>	<b>57 430 534</b>	<b>24 640 185</b>	<b>42 384 765</b>	<b>26 246 321</b>

PASSIF	Totaux	Taux partiels	2019	2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>55 300 000</b>		<b>55 300 000</b>	<b>55 300 000</b>
Capital social	55 300 000		55 300 000	55 300 000
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>- 60 010 526</b>	-	<b>60 010 526</b>	<b>- 57 342 363</b>
Résultat net des exercices antérieurs (perte)	- 57 342 363	-	57 342 363	- 52 757 693
perte: PROFITS exceptionnelle sur exercice	- 41 763	-	41 763	11 194
Résultat net de la période (perte)	- 2 626 401	-	2 626 401	- 4 595 864
	<b>- 4 710 526</b>	-	<b>4 710 526</b>	<b>- 2 042 363</b>
<b>Subvention de l'Etat</b>	<b>19 634 563</b>		<b>19 634 563</b>	<b>1 889 123</b>
Subvention de l'Etat (acquisition camion sur fonds Etat)	1 889 124		1 889 124	2 544 749
Subvention de l'Etat (acquisition matériels d'exploitation Tenweich)	22 725 208		22 725 208	
Quote part Subvention d'équipement	- 4 979 769	-	4 979 769	- 655 626
<b>Situation nette</b>	<b>14 924 037</b>		<b>14 924 037</b>	<b>- 153 240</b>
<b>DETTES A COURT TEME</b>	<b>27 460 728</b>		<b>27 460 728</b>	<b>26 399 561</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	473 075		473 075	473 075
Personnels et comptes rattachés exercices antérieurs	1 243 938		1 243 938	1 243 938
Personnels et comptes rattachés			-	689 076
Etat et autres Collectivités publiques	24 789 355		24 789 355	22 440 756
Créditeurs divers	914 385		914 385	1 512 741
Banques	39 974		39 974	39 974
<b>Totaux</b>	<b>42 384 765</b>		<b>42 384 765</b>	<b>26 246 321</b>

Charges				Produits			
Débit	Exploitation	Hors exploitation	Total	Crédit	Exploitation	Hors exploitation	Total
Achats d'approvisionnement	1 770 554,60		1 770 554,60	Recettes d'abattage Tenweich	13 345 390,00		13 345 390,00
Charges externes à l'investissement	1 297 986,00		1 297 986,00	Recettes d'abattage EL Mina	2 862 400,00		2 862 400,00
Charges externes à l'activité	1 279 889,54		1 279 889,54	Autres produits et prestations	3 089 610,00		3 089 610,00
<b>Sous-total</b>	<b>4 348 430,14</b>		<b>4 348 430,14</b>	<b>Sous-total</b>	<b>19 297 400,00</b>		<b>19 297 400,00</b>
Charges et pertes diverses	538 111,00		538 111,00	Produits et profits exceptionnels			
Frais de personnel	14 714 328,00		14 714 328,00	Subvention d'exploitation	242 791,60		242 791,60
Impôts et taxes et versements assimilés	3 680,00		3 680,00	Subvention d'équipement	4 979 769,00		
Dotations aux amortissement et provisions	7 541 812,03		7 541 812,03				
<b>Sous-total</b>	<b>22 797 931,03</b>		<b>22 797 931,03</b>	<b>Sous-total</b>	<b>5 222 560,60</b>		<b>5 222 560,60</b>
Résultats avant impôts				Perte de l'exercice	2 626 400,57		2 626 400,57
	0,00			<b>Total</b>	<b>2 626 400,57</b>		<b>2 626 400,57</b>
<b>Résultats nets</b>	<b>27 146 361,17</b>		<b>27 146 361,17</b>	<b>Résultats nets</b>	<b>27 146 361,17</b>		<b>27 146 361,17</b>